



GUIDE DU PARTICIPANT

JEUX DU QUÉBEC

TROIS-RIVIÈRES

1^{er} Bloc

Du 26 au 29 juillet

2025

FINALE RÉGIONALE TROIS-RIVIÈRES 2025

Les *Jeux du Québec* sont un programme géré par [SPORTSQUÉBEC](#) en collaboration avec les Fédérations québécoises de sports et les [Unités régionales de loisir et de sport](#). Ils comprennent deux volets : le niveau régional (19 régions) et le niveau québécois. Les divisions arc recourbé et arc à poulies sont admises au volet régional et provincial des Jeux du Québec.

Tir à l'arc Québec travaille en collaboration avec les clubs et les répondants régionaux identifiés pour coordonner la tenue d'une épreuve dite "Finale régionale des Jeux du Québec".

Le Guide du participant est en complément au [Devis Technique](#) qui, lui, prime sur le présent document en cas de disparité des règles. Nous espérons qu'il pourra vous guider dans les démarches de sélection de votre délégation.

| | | |
|----------------------------|----|--|
| Qualification de la région | >> | Événement régional de qualification (jeux régionaux) Entre le 1 ^{er} mai et le 31 octobre 2024 |
| Finale régionale | >> | Sélection de l'équipe de la région Entre le 1 ^{er} mai et 1 ^{er} dimanche de juillet 2025 |
| Finale des Jeux du Québec | >> | Les Jeux du Québec Trois-Rivières 2025 (dates à être confirmées) |
| Affiliation | >> | Obligatoire Coût 55,00\$ en 2025 |
| Niveau Espoir | >> | Obligatoire. Voir définition. |
| Nombre d'archers | >> | 8 maximum Maximum de 2 archers/catégorie/style/sexe |
| Entraîneur | >> | Un entraîneur ou une entraîneure |
| Accompagnateur | >> | Un accompagnateur ou une accompagnatrice |

1- QUALIFICATION DE LA RÉGION

Événement régional* qui permet la qualification des régions (année précédant la Finale) pour la Finale des Jeux du Québec – doit être organisé entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2024

La tenue d'un événement régional est obligatoire en 2024 pour qualifier une région. Cette même région doit tenir une compétition de sélection en 2025 pour être éligible à la Finale provinciale.

*Un événement régional peut prendre la forme suivante :

- [Coupe du Québec Jeunesse](#) ;
- Autre événement régional ou provincial approuvé

Un minimum d'un athlète éligible, selon la date de naissance et domicilié dans la région hôte, doit participer à l'événement régional. Affiliation à la fédération – obligatoire

À la fin de la compétition, les résultats doivent être transmis à la Fédération de tir à l'arc du Québec (par courrier électronique) sous le format du formulaire disponible sur le site de la fédération [à ce lien](#)

Si vous ne pouvez pas confirmer la date, prenez des arrangements avec nous en nous écrivant au info@tiralarcquebec.com

Merci de compléter les informations et nous transmettre le formulaire dans les délais (20 avril 2024).

Une région qui n'aura pas tenu la compétition de qualification régionale aux dates mentionnées en 2024, ne pourra pas présenter une délégation aux Jeux du Québec de Trois-Rivières 2025.

2- QUALIFICATION DES ATHLÈTES

Événement régional qui permet la qualification des athlètes (année de la Finale) pour la Finale des Jeux du Québec – doit être organisé entre le 1^{er} mai et le 1^{er} dimanche de juillet 2025.

La liste des régions qualifiées pour les Jeux du Québec de Trois-Rivières 2025 et qui peuvent présenter une équipe est disponible sur le site internet de la fédération [à ce lien](#).
Pour participer aux Jeux du Québec, les archers doivent être identifiés comme athlètes de niveau Espoir en date de 4 juillet 2025.

3- CATÉGORIES Trois-ORivières 2025

| Style et équipement | Catégories/âge | Sexe | Épreuve |
|----------------------|----------------|------|----------------|
| Poulies et recourbés | 15 à *17 ans | M-F | Jeux du Québec |
| Poulies et recourbés | *12 à 14 ans | M-F | Jeux du Québec |

*17 ans - L'âge est déterminé au 15 août 2025.

*12 ans - L'âge est déterminé au 15 juillet 2025.

Les archers participants aux Jeux du Québec doivent être identifiés de niveau Espoir avant le départ pour les jeux.

| Explications sur les catégories d'âges aux Jeux du Québec en 2025 à Trois-Rivières | | |
|--|--------------------|--|
| Catégories d'âge | Année de naissance | Explications pour les 12 et 17 ans |
| 15-17 ans | 2010 | |
| | 2009 | |
| | 2008 | |
| | 2007 | Peut être né en 2007, mais ne doit pas avoir 18 ans avant le 15 août 2025. |
| 12-14 ans | 2013 | Peut être né en 2013, mais doit avoir 12 ans le 15 juillet 2025 |
| | 2012 | |
| | 2011 | |

4- COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Minimum d'archers : 1
Maximum d'archers : 8
2 archers par catégorie par sexe possible
Entraîneur : 1
Accompagnateur : 1

L'entraîneur ou l'accompagnateur doit être une femme

Les entraîneurs doivent avoir le statut « formé » du PNCE à titre d'Instructeurs pour archers débutants ou tout niveau supérieur à celui-ci, détenir une affiliation en règle avec la Fédération de tir à l'arc du Québec et avoir une vérification d'antécédents judiciaires à jour. Voir [page de la Fédération](#) et lien [Sterling Backcheck](#).

5- DÉFINITION ESPOIR

Sont identifiés comme athlètes de niveau Espoir, tous les athlètes de 12 ans et plus, affiliés à la Fédération de tir à l'arc du Québec, ayant un classement et avoir obtenu une moyenne d'au moins 150/300 points dans le cadre d'un des circuits suivants :

[Coupe du Québec](#) - Circuit régional intérieur - 18 mètres et extérieur – 20 mètres

[Sylvio Beaugard](#) – Circuit provincial intérieur - 18 mètres ([classement](#))

Ou une moyenne de 360/720 dans le cadre du Circuit :

[Lucille Lemay Goyette](#) – Circuit provincial extérieur - distance cadets et benjamins (60 et 40 mètres) ([classement](#))

Sélection de l'équipe de la région

La compétition de sélection doit se tenir entre [le 1er mai et le 1er dimanche du mois de juillet 2025*](#).

* Tout changement doit faire partie d'une entente tripartite entre la Fédération, l'URLS et Sports Québec.

6- MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Compétition(s) identifiée(s) au calendrier de la Fédération de tir à l'arc du Québec à titre de finales régionales des Jeux du Québec.

La formation de l'équipe régionale doit respecter les règles préétablies de la Fédération de tir à l'arc du Québec.

1. Sélectionner les médailles d'or de la catégorie 15 à 17 ans (arc recourbé – un garçon et une fille, arc à poulies– un garçon et une fille.) ;
2. Sélectionner les médailles d'or de la catégorie 12 à 14 ans (arc recourbé – un garçon et une fille, arc à poulies– un garçon et une fille.) ;

Pour un total de 4 filles et 4 garçons;

En cas de manque d'archers dans l'une ou l'autre des catégories/styles/sexe, les archers suivants au classement seront sélectionnés. Cependant, une délégation ne peut présenter qu'un maximum de deux archers dans la même catégorie/style/sexe.

S'il advenait un manque de garçons ou de filles, l'équipe régionale pourra être complétée avec des jeunes de l'autre sexe présents à la finale régionale (donnant ainsi une équipe de 5 garçons et 3 filles par exemple).

- **Important** En aucun moment, l'équipe ne peut pas dépasser deux (2) archers de la même catégorie/style/sexe, et ce même si une délégation n'est pas complète.

Format de compétition permettant la sélection de la délégation (pour tous)

- 1 RONDE 720 (2 X 36 flèches)
- 12* à 14 ans (**doit avoir 12 ans le 15 juillet 2025*)
et
- 15 à 17* ans (**ne doit pas avoir 18 ans avant le 15 août 2025*)
- Distance – 30 mètres
- Grandeur de la cible - 80 cm ou 122 cm

Les répondants doivent transmettre les [résultats des compétitions](#) à Tir à l'arc Québec à info@tiralarcquebec.com une copie doit être envoyée à votre unité régionale.

7- ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à la finale régionale de 2025.

Être identifié « Espoir » par la Fédération de tir à l'arc du Québec. (Voir définition plus haut)

8- LIEU D'APPARTENANCE DE L'ARCHER

En 2025, le lieu d'appartenance de l'archer sera déterminé par l'adresse de son club d'affiliation au moment de la finale régionale.

9- SURCLASSEMENT

Les archers de la catégorie 12-14 ans peuvent se surclasser dans la catégorie 15-17 ans. L'archer devra participer dans la même catégorie qu'à la finale régionale.

10- SUBSTITUTION

Permise pourvu que l'archer ait participé à la finale régionale des Jeux du Québec.

11- EXCLUSION

Les archers détenant un brevet de Sport Canada (senior) ou identifié « Excellence » par la Fédération de tir à l'arc du Québec. Les archers membres d'une équipe canadienne senior.

EXPLICATIONS

Âges/Styles/Équipement

Jeux du Québec Trois-Rivières 2025

Arc à poulies :

Voir règlements de Tir à l'Arc Canada - 11.2 [Division Arc à poulies](#)

Note : *Pour toutes les catégories d'âges, la tension de l'arc au sommet de sa courbe ne doit pas excéder 60 livres.*

Arc recourbé :

Voir règlements de Tir à l'Arc Canada 11.1 [Division Arc Recourbé](#)

Épreuve :

FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Jour 1 – 1re Ronde 720 de qualification - pour tous

Jour 2 – 2e Ronde 720 de qualification – pour tous

Jour 3 – Épreuve éliminatoire simple

1 - Épreuve de qualification (Ronde 720)

- 2 rondes de 72 flèches chacune pour un total de 144 flèches et une épreuve de duels.
- Les archers tirent l'épreuve de qualification pour déterminer les meilleurs de chaque catégorie, division d'arc et genre.
- L'archer de chaque division qui termine avec le plus de points se classe premier. Les archers ayant le moins de points se retrouvent en bas de classement.

Distances de tir et type de cible

| Catégories/Sexe | Division | Distance | Type de cible |
|-----------------------------|---------------|----------|--------------------|
| 12-14 ans garçons et filles | Arc recourbé | 30 m | 122 cm |
| 12-14 ans filles et garçons | Arc à poulies | 30 m | 80 cm ou 6 anneaux |
| 15-17 ans garçons | Arc recourbé | 50 m | 122 cm |
| 15-17 ans filles | Arc à poulies | 50 m | 80 cm ou 6 anneaux |

Les volées seront tirées à raison de 12 volées de 6 flèches/volée.

L'alternance et les temps de tir à respecter seront selon ceux prévus par la réglementation de la Fédération mondiale de tir à l'arc (WA). (4 minutes pour le tir, précédé de 10 secondes - voir règlements dans le devis de la Fédération).

2 – Rondes éliminatoires

Pour les arcs recourbés :

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1 volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre des sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points.
- En cas d'égalité dans le set 5-5, il y aura tir de barrage

Pour les arcs à poulies :

- Le match se déroule en 5 volées de 3 flèches, aux points, et non en sets. Le vainqueur du match est déterminé par le total des points.
- En cas d'égalité au terme des 5 volées, il y aura tir de barrage.

Code vestimentaire

1. Les archers de la même région doivent porter les mêmes couleurs autant pour le haut que pour le bas, de préférence les couleurs de la région, sinon le blanc est obligatoire pour toute l'équipe. Il est permis aux archers d'une même région de porter des vêtements courts et/ou longs, mais il faut qu'ils soient de la même couleur (exemple : un archer peut porter un bermuda rouge et un polo blanc à manches courtes et un autre de la même région, un pantalon long rouge et un polo blanc à manches longues).
2. Les pantalons, les bermudas, les jupes, jupes-culottes doivent être d'une couleur unie et doivent être assez longs pour descendre plus bas que le bout des doigts quand les bras sont tendus aux côtés.
3. Les chemises pour hommes et pour femmes doivent avoir des manches et doivent couvrir l'avant et l'arrière du corps.
4. Les participants doivent porter en tout temps des chaussures, qui peuvent être de styles divers, mais qui doivent couvrir tout le pied. Les athlètes n'ont pas le droit de porter des sandales ou autres chaussures laissant les orteils à découvert.
5. Si un accompagnateur ou un entraîneur doit se rendre en avant de la ligne de tir lors de la compétition sur cible concentrique pour aller récupérer les flèches d'un archer de sa région, il doit porter l'uniforme de la région ou le blanc. Il doit porter aussi des chaussures qui doivent couvrir tout le pied.
6. Les archers peuvent porter un chapeau ou une casquette pour leur tir. Il n'est pas obligatoire de porter la casquette des Jeux.
7. Tout motif Camo est interdit pour les vêtements.

LES DUELS LORS JEUX DU QUÉBEC

POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGLEMENTATION, CONSULTEZ LE LIVRE 3 SUR LES RÈGLEMENTS DE Tir à l'arc Canada
<https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Livre3-Avec-Changes.pdf> (version française)

NOTES IMPORTANTES

RONDES DE QUALIFICATIONS

Lors des Jeux du Québec, le bris d'égalité se fera comme suit:

- Plus grand nombre de 10
- Plus grand nombre de X
- Si l'égalité persiste, on calcule le nombre d'impacts (pour les jeux seulement)

RONDES ÉLIMINATOIRES (DUELS) (même type de cibles que lors de la qualification)

Duels – Arcs à poulies – Pointage cumulatif

- Un duel est constitué de 5 volées de 3 flèches
- Temps de tir – 40 sec par flèche (2 minutes-120 sec pour 3 flèches)
- Système utilisé : pointage cumulatif – maximum 150
- Après 5 volées, l'archer ayant le plus de points gagne et passe à l'étape suivante;
- S'il y a égalité après la 5 volées, alors un tir de barrage vient départager l'égalité;
- Le tir de barrage est déterminé par une flèche – Le temps de tir pour une flèche est de 40 secondes.
- Si le pointage est identique la flèche la plus près du centre de la cible départage l'égalité.
- Si le départage n'est pas possible car la distance pour les deux flèches est identique par rapport au centre de la cible, alors les deux athlètes devront tirer des tirs de barrage successifs d'une (1) flèche jusqu'à ce que l'égalité soit résolue.
- Si les deux athlètes manquent la zone marquante de la cible, tous deux tirent une flèche supplémentaire.
- L'archer gagnant passe à la ronde suivante.

Duels – Arcs recourbés – Pointage Sets

- Un duel est constitué d'un minimum de 3 sets et d'un maximum de 5
- 3 flèches par set
- Temps de tir – 40 sec par flèche (2 minutes-120 sec pour 3 flèches)
- Système utilisé : Sets
 - o Le gagnant du set obtient 2 points
 - o Si égalise le set : 1 point chacun
 - o Le perdant du set : 0 point
 - o Le premier qui obtient 6 points set gagne le duel
 - o Petit truc : les chiffres des pointages pour un même set sont toujours pairs ou impairs. Il ne peut y avoir un chiffre pair avec un chiffre impair, si cela arrive, c'est qu'il y a erreur dans la comptabilisation du duel en cours. EX : 4-0, 2-2, 5-3, 3-3, mais 3-2 est une situation impossible.
- S'il y a égalité après 5 sets (5-5), il y aura tir de barrage pour départager l'égalité
- Le tir de barrage est déterminé par une flèche – Le temps de tir pour une flèche est de 40 secondes.
- Si le pointage est identique la flèche la plus près du centre de la cible départage l'égalité.
- Si le départage n'est pas possible car la distance pour les deux flèches est identique par rapport au centre de la cible, alors les deux athlètes devront tirer des tirs de barrage successifs d'une (1) flèche jusqu'à ce que l'égalité soit résolue.
- Si les deux athlètes manquent la cible, les deux athlètes tireront une flèche supplémentaire.
- L'archer gagnant passe à la ronde suivante

POUR TOUS RONDES ÉLIMINATOIRES

- Pour toutes les catégories, aucun temps d'arrêt pour les bris d'équipement ou de santé ne sera autorisé
- Les pointages des athlètes ayant des exemptions ou des matchs forfaits ne sont pas comptabilisés (un forfait est un duel ou l'un des 2 athlètes n'est pas présent quand l'ordre de tir est décidé ou n'est pas présent au début du duel). L'athlète qui se retrouve sans adversaire au début du duel ou quand l'ordre de tir est décidé est déclaré gagnant.
- Pour les athlètes avec exemptions ou forfaits qui auront un ballot d'assigné et qui désirent se pratiquer, **le tir se termine après le 3^e set pour les arcs recourbés et après la 5^e volée pour les arcs à poulies**. Dans les deux cas, les archers ne doivent pas tirer plus de trois flèches (par set/volée).